

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité d'Aston-Jonction, tenue le 19 décembre 2022, à 18 h 30.

Séance convoquée par M. François Noël, directeur général par avis public signifié le 15 décembre 2022.

Madame la mairesse, Christine Gaudet, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Liliane St-Hilaire, siège 1
Benoit Lussier, siège 2
Line Pellerin, siège 3
François Page, siège 4
Saül Bergeron, siège 5
René St-Pierre, siège 6

M. François Noël est désigné secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare le quorum et la séance ouverte à 18 h 30

2022-12-176

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SEANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADMINISTRATION
 - 3.1. DEPOT DU PROJET DE REGLEMENT – DELEGATION DE COMPETENCE
 - 3.2. DEPOT DU PROJET DE REGLEMENT – REMUNERATION DES ELUS
 - 3.3. DEPOT DU PROJET DE REGLEMENT – REGLEMENT DECRETANT LES TAUX DE TAXES 2023
4. PERIODE DE QUESTIONS
5. CLOTURE DE LA SEANCE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence
il est proposé par madame Liliane St-Hilaire
appuyé par madame Line Pellerin
et résolu,

QUE l'ordre du jour est accepté.
Adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

- **Dépôt du projet de règlement – Délégation de compétence**
Entendu que le projet de règlement a été remis aux élus
- **Dépôt du projet de règlement – Délégation de compétence**
Entendu que le projet de règlement a été remis aux élus
- **Dépôt du projet de règlement – Délégation de compétence**
Entendu que le projet de règlement a été remis aux élus

PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2022-12-177

CLOTURE DE LA SEANCE

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour ont été discutés ;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Saül Bergeron
et résolu à l'unanimité

QUE la séance est levée à 18 h 35.

Christine Gaudet
Mairesse

François Noël,
Directeur général & greffier-trésorier